



## Chef de clinique en Médecine Générale : clefs et outils pour le devenir !

### Des dates clefs !

- 1997 : mise en place des départements universitaires de médecine générale
- 2004 : création du diplôme d'études supérieures (D.E.S) de médecine générale, dans un contexte de réforme du troisième cycle des études médicales
- 2007 : premières nominations de Chefs de Clinique Universitaire en Médecine Générale (CCU-MG)

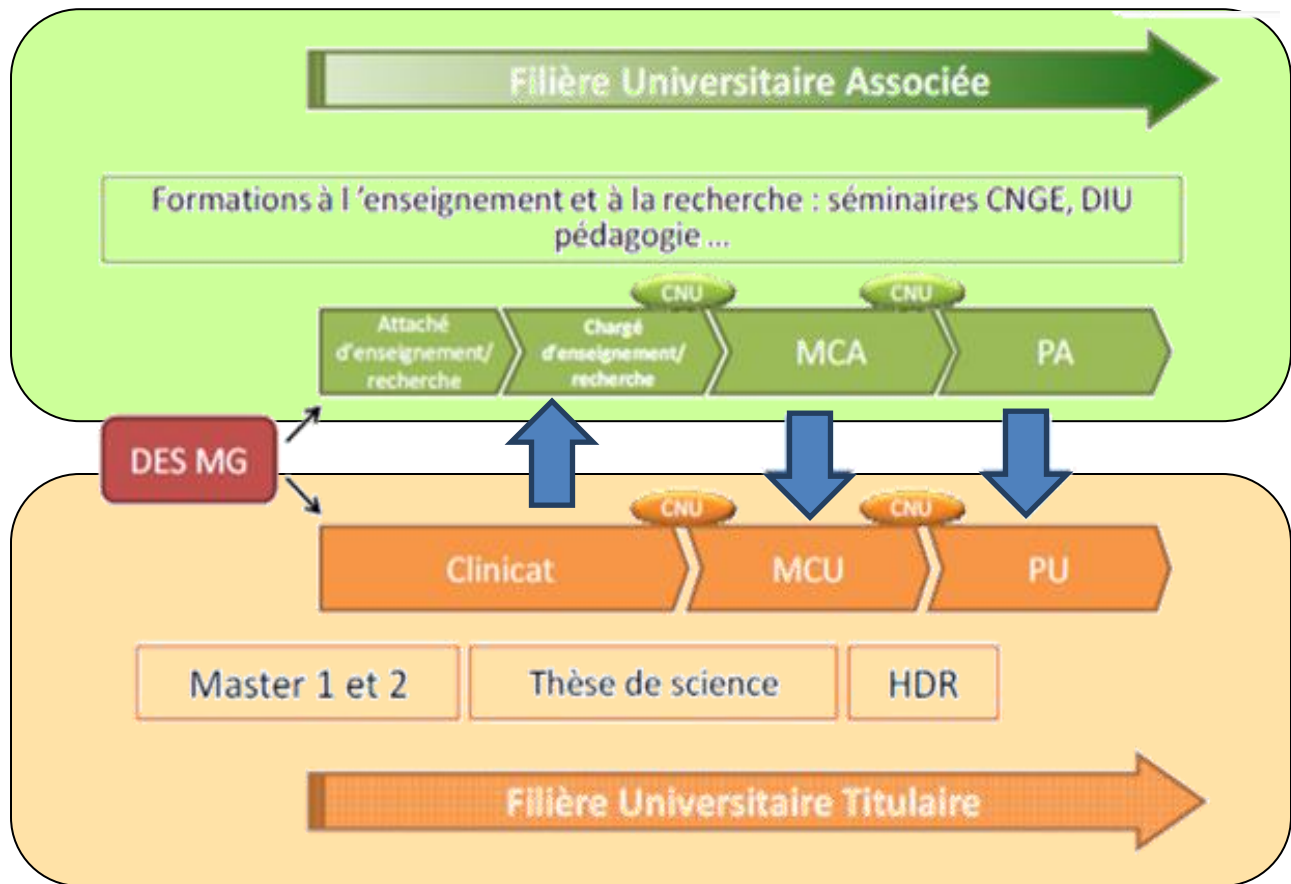
### Des chiffres clefs !

- 2009 – Loi HPST – article 47 : promesse de 50 postes par an pendant 4 ans
- Actuellement, 74 postes de CCU-MG sont ouverts sur toute la France pour plus de 10000 postes d'étudiants en 3<sup>e</sup> cycle de médecine générale (EMG).
- 2016 : 40 postes/an sur 2 ans promis par le ministère de la santé

### Le cadre universitaire du CCU-MG

Le CCU-MG est la porte d'entrée dans la filière universitaire titulaire.

Le CCU-MG est également une des portes d'entrée dans la filière universitaire associée, principalement orientée vers la pédagogie et l'enseignement avec un degré de recherche en médecine générale moins exigeant.



## Conditions d'accès

Les conditions d'accèsion au poste ne sont pas aussi compliquées que la plupart des EMG le croient. Elles dépendent à la fois des besoins des facultés comme des projets du chef de clinique.

A Poitiers, ce qui est demandé :

- D.E.S de MG validé
- Thèse soutenue
- Exercice ambulatoire de médecine générale
- Projet de devenir MSU
- Projet de filière universitaire titulaire (priorité à la recherche) ou associée (priorité à l'enseignement)
- Désir de diriger des thèses.
- Esprit de travail en équipe

## L'emploi du temps du CCU-MG

L'emploi du temps du CCU-MG s'organise autour de trois axes : l'enseignement, la recherche et le soin. La part de chacune de ces 2 premières valences est variable en fonction du profil du CCU-MG : investissement plutôt dans l'enseignement pour un profil de futur « associé » et plutôt dans la recherche de haut niveau pour un profil de « titulaire » nécessitant de nombreuses publications à impact factor du master 1 au master 2 et à la thèse de science.

### **1) L'enseignement**

- En tant que MSU pour les externes (à partir de la 2<sup>e</sup> année de clinicat) puis pour les EMG (à partir de la 4<sup>e</sup> année de clinicat).
- En tant que chargé d'enseignement hors stage (enseignement pour les externes, séminaires et GEP)
- Participation à la conception et à la révision des programmes des enseignements.

### **2) La recherche**

Elle s'inscrit dans les projets de recherche du DMG.

Il est logique que ces travaux de recherche s'appuient sur l'expertise d'un master 2 permettant d'acquérir des compétences en recherche en soins primaires et de s'inscrire ensuite dans le cadre d'une thèse d'université.

Pour les CCU-MG ne souhaitant pas poursuivre la filière Universitaire de « Titulaire », la réalisation des Masters n'est pas obligatoire et la part recherche peut prendre moins de place.

Les travaux de recherche font aussi l'objet de communications orales et de communications écrites.

Au cours du clinicat, le CCU-MG est amené à s'investir également dans la direction de thèse en fonction de ses compétences et de ses axes de recherche.

### **3) Le soin**

Le CCU-MG doit avoir un exercice de médecine générale en soins primaires. Un exercice en tant qu'hospitalier ne peut être envisagé. Le statut le plus courant est celui de collaborateur libéral (60% des CCU-MG). Il peut également être installé ou remplaçant. Ce dernier statut est plus discuté car il permet une moindre facilité d'organisation et une moindre implication dans les tâches d'accueil universitaires. Le CCU peut également être salarié notamment au sein de centres de santé.

L'exercice se réalise en moyenne sur deux ou trois journées par semaine.

## **Les infos administratives du CCU-MG**

- La rémunération : salaire de 16449,52€ brut/an en 2016, similaire aux CCU des autres spécialités, auxquels s'ajoutent les revenus en honoraires de l'activité libérale.
- Nommé pour 2 ans, le CCU-MG pourra prolonger deux fois un an (soit 4 ans au total) le temps de réaliser le cursus nécessaire pour être candidat à un poste de MCU. Il est possible de terminer son cursus après 4 ans sur un poste de « MCA-local », sous l'impulsion du doyen, en attendant d'être prêt à postuler MCU.
- Les CCU qui ne désirent pas poursuivre la filière devront plutôt se préparer à postuler au bout de 2 ans au poste de MCA.

Contactez le DMG au plus tôt si vous êtes intéressés.